



**RAPPORT ANNUEL  
LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE  
L'EAU POTABLE**

**ANNEE 2016**

Document établi selon l'article L2224-5 du CGCT, le décret n°2007-675 et l'arrêté ministériels du 02/05/07.

**Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort**

19 Bd de la république – BP 38

35 401 St Malo Cedex

Tél 02.99.40.08.33

Fax 02.99.56.12.91

[www.eaux-beaufort.fr](http://www.eaux-beaufort.fr)

**ANNEE 2016**



<b>Les chiffres du service d'eau potable</b> <b>Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort</b>	
<b>Territoire</b>  <b>32 564 Abonnés</b>  <b>59 442 habitants</b>	<p>35 communes desservies : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancalle, Chateauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Boussac, La Fresnais, La Gouesniere, La Ville-es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougeres, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoit-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Grehaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guerets, Saint-Marcen, Saint-Meloir-des-Ondes, Saint-Père, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tresse</p> <p>Le syndicat dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Perousse, Pontorson, et Pleudihen.</p>
<b>Exploitation</b>  <b>En délégation de service public à Veolia</b>	<p>La Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (Veolia Eau) a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien, de la permanence du service et de la gestion des abonnés.</p> <p>Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p>
<b>3 040 911 m<sup>3</sup> achetés</b>	<p>La production a été transférée à Eau du Pays de Saint-Malo au 1<sup>er</sup> juillet 2014. 3 040 911 m<sup>3</sup> ont été achetés à Eau du Pays de Saint-Malo en 2016.</p>
<b>Distribution</b>  <b>1 493 km de réseau</b>  <b>2 519 376 m<sup>3</sup> facturés</b>	<p>2 519 376 m<sup>3</sup> ont été facturés aux abonnés en 2016, soit une moyenne qui se stabilise à 116 litres par habitant et par jour.</p> <p>Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service, le rendement du réseau est de 83,70 %.</p>
<b>Qualité</b>  <b>Très Bonne</b>	<p>Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de très bonne qualité.</p> <p>100 % des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 99,2 % au niveau physico-chimique.</p>
<b>Prix du service</b>  <b>273,28 € pour 120 m<sup>3</sup></b>	<p>Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2017, 273,28 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2017, toutes taxes comprises) soit une baisse de 1,72% par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2016.</p> <p>Sur ce montant, 59 % reviennent à l'exploitant pour l'achat d'eau (0,55€/m<sup>3</sup>), l'entretien et le fonctionnement, 25 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 16 %.</p>



# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>Préambule.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Présentation générale du service.....</b>	<b>4</b>
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	4
1.2. Mode de gestion du service .....	5
1.3. Les usagers et les volumes facturés .....	6
1.4. Les ressources en eau.....	7
1.5. Le réseau de distribution.....	8
1.5.1. Les réservoirs.....	8
1.5.2. Le réseau et les branchements .....	8
<b>2. Faits marquants de l'exercice .....</b>	<b>9</b>
<b>3. Indicateurs techniques .....</b>	<b>10</b>
3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile .....	10
3.2. Volumes consommés (ramenés à 365 jours) et rendement .....	10
3.2.1. Le bilan hydraulique 2016 : .....	11
3.2.2. Les pertes primaires sur le réseau (volumes non comptés) : .....	11
3.2.3. Les rendements .....	12
3.3. La qualité de l'eau .....	13
3.4. Les fuites sur réseau.....	13
3.5. Les opérations de renouvellement .....	14
3.6. Les investissements réalisés en 2016.....	14
3.7. Etat des branchements en plomb.....	14
3.8. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service .....	15
3.9. Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau (P103.2).....	16
<b>4. Indicateurs financiers .....</b>	<b>17</b>
4.1. Les tarifs .....	17
4.2. La facture d'eau 120 m <sup>3</sup> .....	18
4.3. Les recettes du Délégué .....	19
4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat .....	19
4.4.1. Les recettes d'exploitation.....	19
4.4.2. Les travaux réalisés en 2016 .....	19
4.4.3. Etat de la dette du service.....	22
4.4.4. Amortissements réalisés en 2016 .....	22
4.4.5. Opérations de coopération décentralisée .....	22
<b>Les indicateurs de performance.....</b>	<b>23</b>
4.5. Indicateurs descriptifs : .....	23
4.6. Indicateurs de performance : .....	23
<b>ANNEXE 1 : Bilan de la qualité de l'eau distribuée 2015 .....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE 2 : Bilan Agence de l'Eau Loire-Bretagne .....</b>	<b>27</b>

## Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

## 1. Présentation générale du service

### 1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal.

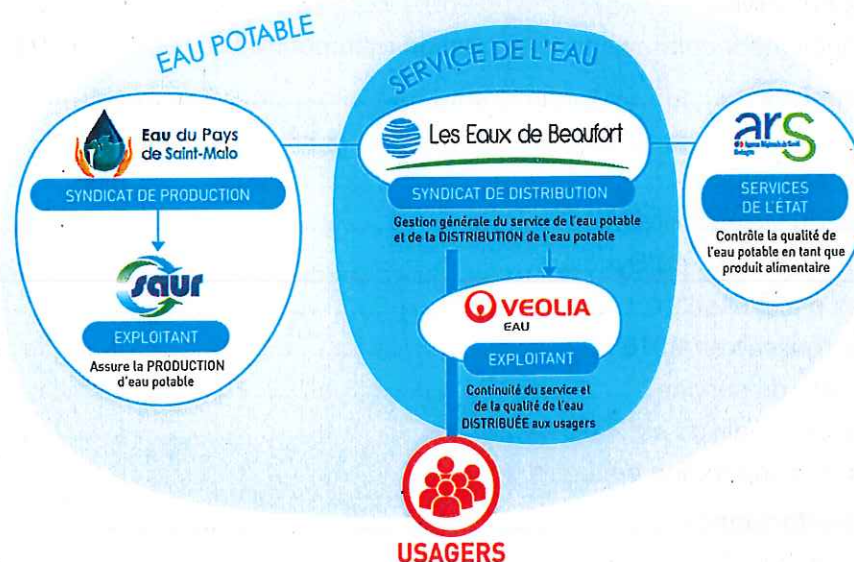
Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Beaufort assure les compétences suivantes :

- Production
- Distribution

La compétence « production » est assurée par « Eau du Pays de Saint-Malo » (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude), depuis son transfert du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Le Syndicat des Eaux de Beaufort regroupe les communes de : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancale, Chateauneuf-d'ille-et-Vilaine ; Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Boussaç, La Fresnais, La Gouesniere, La Ville-es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougeres, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoit-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Grehaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guerets, Saint-Marcen, Saint-Meloir-des-Ondes, Saint-Père, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tresse. Il dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Perousse, Pontorson et Pleudihen.

Le service public d'eau potable dessert 32 564 abonnés, représentant environ 59 442 habitants (+1.8%).





## 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par la Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (Veolia Eau), en vertu d'un contrat d'affermage ayant pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2014 pour une durée de 9,5 ans. Son échéance est fixée au 31 décembre 2023.

Ce contrat ne porte que sur le service de distribution d'eau potable.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- ✓ Les achats d'eau (0.55€HT/m<sup>3</sup>)
- ✓ Gestion du service :
  - Application du règlement du service
  - Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
  - Relève des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés
  - Accueil des usagers
  - Facturation
  - Traitement des doléances
- ✓ Mise en service et entretien de l'ensemble des équipements : réservoirs, surpresseurs, canalisations, branchements, compteurs
- ✓ Renouvellement :
  - Des équipements électromécaniques
  - Des branchements
  - Des compteurs
  - Des canalisations < 6m

La collectivité prend en charge le renouvellement des canalisations (>6m), des clôtures et du génie civil.

Le contrat a fait l'objet d'un avenant :

Avenant n°	Date	Objet
1	28/10/2014	Modification du bordereau de prix afin d'intégrer le résultat de la négociation sur la proposition de bordereau de prix dans le contrat initial

### 1.3. Les usagers et les volumes facturés

La répartition des usagers par commune est la suivante, à la date du 31 décembre 2016 :

Commune	Abonnés 2015	Abonnés 2016	Evolution du nombre d'abonnés	Volumes 2015	Volumes 2016	Evolution des volumes
Baguer-Morvan	735	753	2,45%	56 349	54 652	-3,01%
Baguer-Pican	673	681	1,19%	59 198	48 914	-17,37%
Bazouges-la-Perouse	2	2	0,00%	ND	152	
Broualan	186	185	-0,54%	16 863	16 061	-4,76%
Cancale	4 407	4 487	1,82%	278 818	329 465	18,16%
Châteauneuf-d'ille-et-vilaine	720	753	4,58%	57 542	59 549	3,49%
Cherrueix	779	784	0,64%	65 798	67 862	3,14%
Dol-de-Bretagne	3188	3229	1,29%	253 745	242 996	-4,24%
Epiniac	656	662	0,91%	48 398	43 729	-9,65%
Hirel	790	794	0,51%	56 756	58 620	3,28%
La Boussac	599	604	0,83%	40 065	36 758	-8,25%
La Fresnais	1 180	1 182	0,17%	96 043	90 144	-6,14%
La Gouesniere	819	840	2,56%	59 801	63 007	5,36%
La Ville-es-Nonais	579	597	3,11%	39 800	40 722	2,32%
Le Tronchet	535	542	1,31%	48 663	50 996	4,79%
Le Vivier-sur-Mer	645	645	0,00%	42 882	43 271	0,91%
Lillemer	149	157	5,37%	15 218	18 131	19,14%
Miniac-Movan	1 861	1 905	2,36%	135 405	140 000	3,39%
Moidrey	3	3	0,00%	103	551	434,95%
Mont-Dol	563	569	1,07%	60 549	61 250	1,16%
Pleine-Fougères	959	968	0,94%	71 409	71 260	-0,21%
Plerguer	1 175	1 204	2,47%	89 607	84 416	-5,79%
Pleudihen Ecartis	57	57	0,00%	4 070	4 202	3,24%
Pontorson	8	7	-12,50%	729	589	-19,20%
Roz-Landrioux	569	576	1,23%	56 435	51 977	-7,90%
Roz-sur-Couesnon	592	599	1,18%	73 959	61 707	-16,57%
Sains	289	289	0,00%	16 691	16 652	-0,23%
Saint-Benoit-des-Ondes	578	590	2,08%	49 399	38 412	-22,24%
Saint-Broladre	551	555	0,73%	36 835	41 660	13,10%
Saint-Coulomb	1 599	1 649	3,13%	96 949	121 587	25,41%
Saint-Georges-de-Grehaigne	214	213	-0,47%	47 437	33 490	-29,40%
Saint-Guinoux	520	517	-0,58%	37 429	39 536	5,63%
Saint-Jouan-des-Guerets	1 370	1 402	2,34%	130 492	131 131	0,49%
Saint-Marcen	259	261	0,77%	22 351	18 826	-15,77%
Saint-Meloir-des-Ondes	2 084	2 145	2,93%	164 636	170 231	3,40%
Saint-Père	969	998	2,99%	80 043	85 942	7,37%
Saint Suliac	625	629	0,64%	42 755	43 415	1,54%
Trans-la-Foret	334	336	0,60%	25 979	23 757	-8,55%
Tresse	193	195	1,04%	13 704	13 756	0,38%
<b>TOTAL</b>	<b>32 014</b>	<b>32 564</b>	<b>1,72%</b>	<b>2 492 905</b>	<b>2 519 376</b>	<b>1,06%</b>

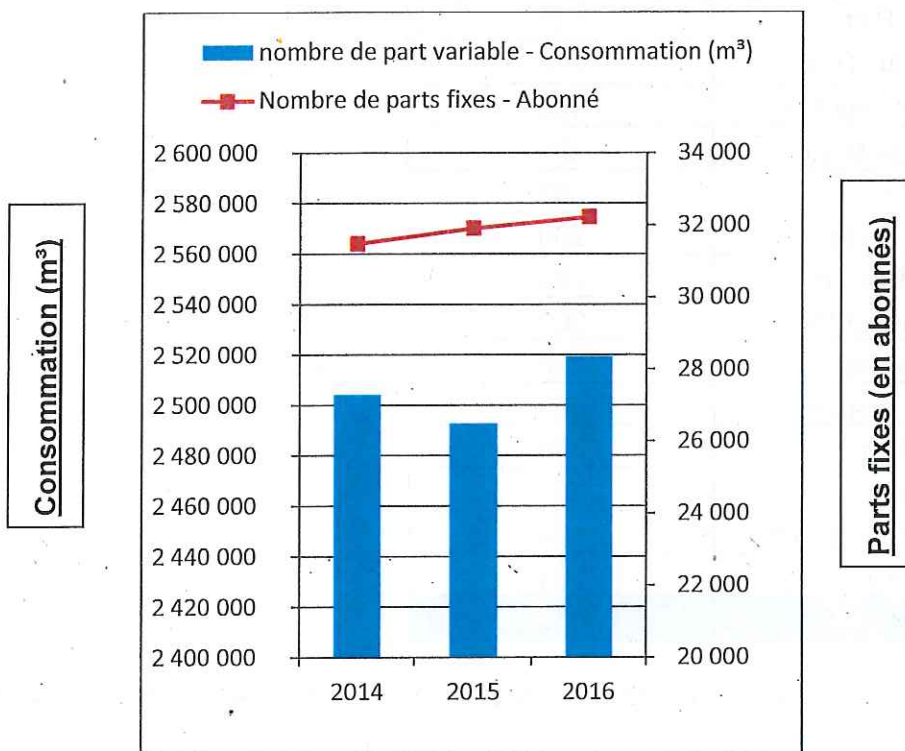
Les grosses variations de volumes s'expliquent par les décalages des dates de relèves. Sur certaines communes, les relèves ont été avancées ; sur d'autres reculées ; l'objectif étant que les releveurs passent visiter les résidences secondaires les jours de présence du public estival.



	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016 (%)
Nombre de parts fixes facturées	31 496	31 921	32 230	1.0%
Volumes facturés	2 504 270	2 492 903	2 519 376	1,1%
Volume moyen facturé (m3/usager)	74	78	78	0.0%

Le nombre de parts fixes continue d'augmenter et suit globalement la progression du nombre d'habitants (+1.8%) sur le territoire.

Les volumes facturés sont en légère hausse en 2016.



#### 1.4. Les ressources en eau

Le Syndicat est alimenté en intégralité par des achats d'eau à « Eau du Pays de Saint-Malo » qui dispose de 3 usines de production (usines de Beaufort, Landal et Bois Joli) et réalise également des achats d'eau au Syndicat Mixte d'Arguenon Penthièvre (SMAP).

## 1.5. Le réseau de distribution

### 1.5.1. Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 20 réservoirs qui assurent l'approvisionnement du Syndicat. Leur capacité totale s'élève à 8 100 m<sup>3</sup> et se répartit comme suit :

Nom	Capacité en m <sup>3</sup>
Baguer Pican	200
Broualan	200
Cancale	1200
Cherrueix	200
Dol de Bretagne	500
La Claye - Pinto	500
La Claye - Sur Tour	200
La Claye – Haut service	100
Roz - Le Tertre Marie	300
Mont-Dol	500
Pleine Fougères	200
Le Coucou Epiniac	200
La Morelle – Baguer Pican	300
Saint Georges	200
Saint Méloir reprise	500
Saint Méloir	500
Saint Guinoux	2000
Saint Léonard – La Haute Porte	100
Saint Suliac	200
<b>TOTAL</b>	<b>8 100</b>

Le réseau comprend également 10 installations de reprise ou de surpression et 10 rechlorations.

### 1.5.2. Le réseau et les branchements

	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016 (%)
<b>Longueur du réseau, hors branchements (km)</b>	<b>1 260,5</b>	<b>1 240,9</b>	<b>1 259</b>	<b>1.4%</b>
Nombre de branchements	33 297	33 669	34 140	1.4%

Le linéaire de réseau augmente avec les extensions et la mise à jour du SIG (2 ans de travail).

L'évolution du nombre de branchements, en légère hausse, est cohérente avec celle des abonnés et de la population.



## 2. Faits marquants de l'exercice

---

- ✓ Mise en œuvre progressive des engagements du Délégataire dans le cadre du nouveau contrat de délégation, signé en 2014 :
  - Gestion patrimoniale des branchements : saisie dans le SIG et présentation des résultats statistiques des casses (MOSARE)
  - Financement de 9 panneaux pédagogiques
  - Le nouvel accès au SIG en ligne est opérationnel (CANOPEE - Netgéo2 water)
  - 2 analyses métallographiques
  - Les purges et le suivi de la qualité de l'eau dans les écoles mis en œuvre en août

L'année 2016 a connu une sécheresse hivernale à compter de l'automne 2016. Elle se poursuit sur début de l'année 2017. Le niveau de sécheresse est similaire à l'année 1976 (source : Préfecture). Le Syndicat Eau du pays de St Malo (Syndicat de production d'eau potable) a procédé à des recherches de solutions pour conforter les ressources en eau. Le Syndicat des Eaux de Beaufort a communiqué auprès des administrés en janvier 2017 pour inviter les abonnés à faire des économies d'eau.

Une sécurisation nouvelle a été installée en 2016 : désormais, le secteur Bord de Rance (St Jouan des Guérets, St Père, La Ville Es Nonais, St Suliac) dispose d'une alimentation principale par l'usine de Beaufort et depuis 2016, un secours via les ressources rive gauche. Ce secours permet également de décharger l'usine de Beaufort en période de sécheresse de 40 000 à 50 000m<sup>3</sup>/jr.

Le Syndicat des Eaux de Beaufort poursuit ses études de construction des réservoirs de St Méloir des Ondes et a lancé son nouveau schéma directeur.

### 3. Indicateurs techniques

#### 3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile

	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016 (%)
<b>Volumes produits</b>	2 714 362	0	0	
<b>Volumes importés</b>	1 837 959	3 009 977	3 040 911	1.0%
Syndicat de l'Arguenon	126 104	so	so	
Eau du Pays de Saint-Malo	1 711 855	3 099 977	3 040 911	
<b>Volumes exportés</b>	- 1 621 313	0	0	
Syndicat de la Rive Gauche de la Rance	119 103	so	so	
Saint-Malo VEG 1	1 443 242	so	so	
Saint-Malo VEG 2	58 967	so	so	
<b>Total volumes mis en distribution</b>	<b>2 931 008</b>	<b>3 009 977</b>	<b>3 040 911</b>	<b>1.0%</b>

Le transfert de la compétence production a entraîné un arrêt au 2<sup>ème</sup> semestre 2014 de la production et des exportations et une augmentation équivalente des volumes importés.

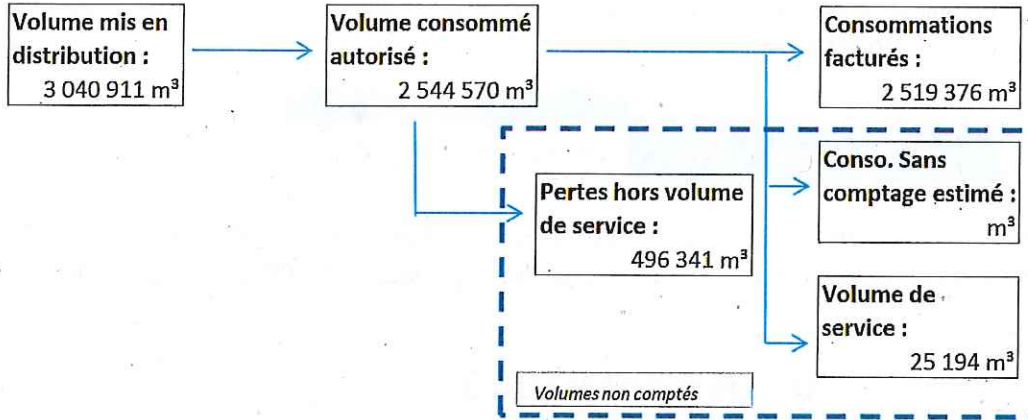
#### 3.2. Volumes consommés (ramenés à 365 jours) et rendement

	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016 (%)
Volumes produits	2 714 632	0	0	0%
Volumes importés	1 837 959	3 009 997	3 040 911	1,0%
volumes exportés	1 621 313	0	0	0%
<b>Volumes mis en distribution</b>	<b>2 931 008</b>	<b>3 009 977</b>	<b>3 040 911</b>	<b>1,0%</b>
<b>Volumes comptabilisés ramenés à 365 jours</b>	<b>2 391 144</b>	<b>2 492 903</b>	<b>3 040 911</b>	<b>22%</b>
Volumes de service	20 000	20 000	25 194	26%
<b>Volumes consommés autorisés</b>	<b>2 411 144</b>	<b>2 512 903</b>	<b>2 519 376</b>	<b>0,3%</b>
<b>Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)</b>	5,2	5,5	5,5	0%
<b>Indice linéaire de pertes contractuel (m3/jour/km)</b>	1,17	1,14	1,13	-0,9%
<b>Indice linéaire de pertes sans les volumes de services (m3/jour/km)</b>	1,13	1,10	1,08	-1,8%
<b>Rendement du réseau (Volumes consommés autorisés + Volumes exportés / Volumes produits + Volumes importés, %)</b>	<b>88,6%</b>	<b>83,5%</b>	<b>83,7%</b>	<b>0,2%</b>
<b>Rendement du réseau contractuel (Volumes comptabilisés / (Volumes produits + Volumes importés- Volumes exportés), %)</b>	<b>81,6%</b>	<b>82,8%</b>	<b>82,8%</b>	<b>0%</b>

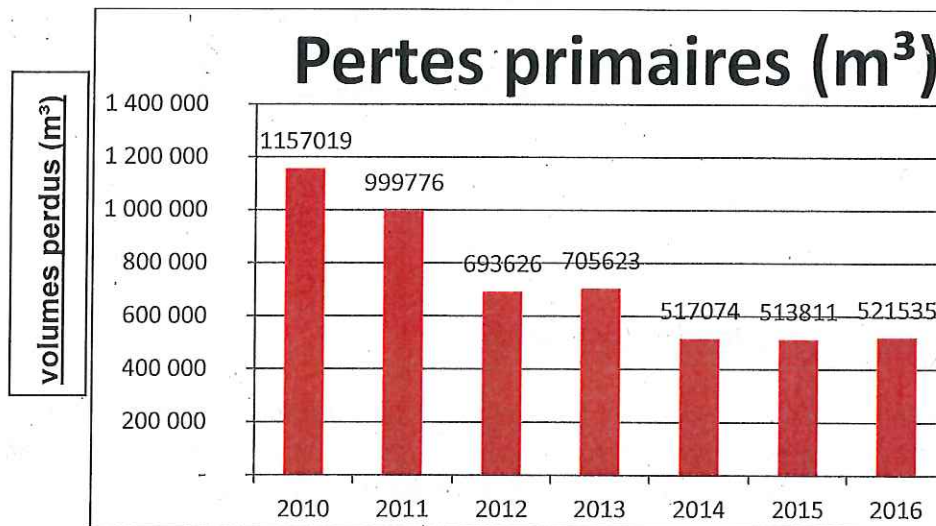
Nouveau mode de calcul du volume de service : jusqu'à cette année, le volume de service était fixé à 20 000m<sup>3</sup>/an. Désormais, il se fait à partir d'estimations de volumes utilisés par les services.



### 3.2.1. Le bilan hydraulique 2016 :



### 3.2.2. Les pertes primaires sur le réseau (volumes non comptés) :



Les pertes en eau se stabilisent.

### 3.2.3. Les rendements

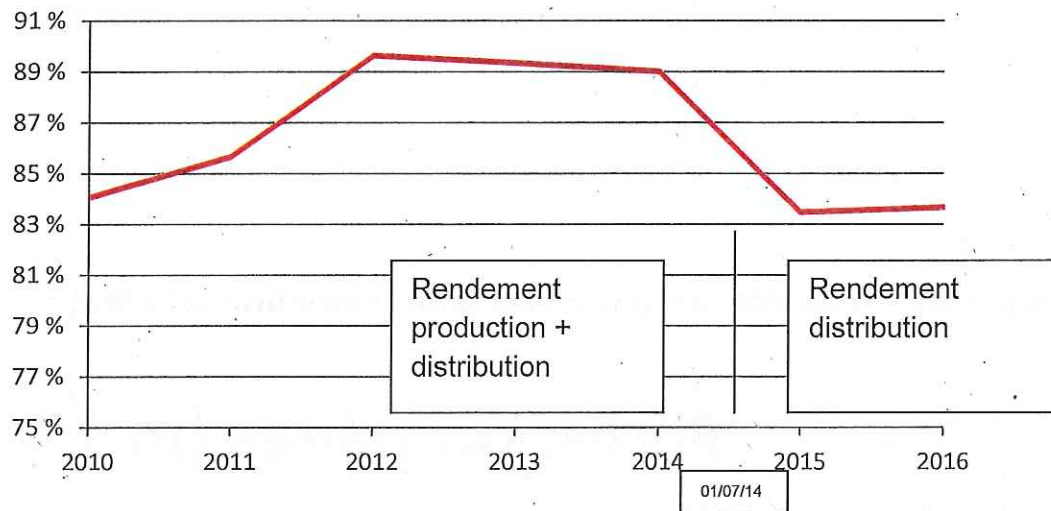
- **rendement du réseau [P104.3]**

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volumes de service) / (volume produit + importations)

	2014	2015	2016
Rendement du réseau (%)	88,6%	83,5%	83,7%

La baisse de rendement en 2015 est lié à l'arrêt des ventes d'eau au gros consommateur Ville de ST Malo. Le rendement est supérieur à l'engagement fixé par le décret du 27 janvier 2012 (65% + ILC/5 = 66,1%) :

#### Rendement P104.3



- **rendement du réseau - rendement contractuel**

Plus exigeant que la réglementation en raison de notre situation hydrographique, le Syndicat impose à son exploitant un rendement contractuel brut. En d'autres termes, les volumes de services (25 194 m³ en 2016) sont considérés comme des pertes en eau, pour toujours tendre vers des économies d'eau.

(consommations comptabilisées / volume importé)

	2014	2015	2016
Rendement du réseau (%)	so	82,8%	82,8%

Après avoir fortement baissé entre 2010 et 2014, le rendement contractuel se stabilise à 82.8% en 2015 et 2016.



### 3.3. La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » (article L 1321-1 du Code de la Santé Publique). Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2015, plus de 217 prélèvements ont été analysés dans le cadre réglementaire et de l'autocontrôle réalisé par Veolia.

Les taux de conformité des analyses réglementaires sont les suivants :

ANALYSES	Bactériologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements	287	191
Nombre de prélèvements non conformes	0	1
Taux de conformité	100,0%	99,5%

Une non-conformité a été relevée :

- sur le paramètre Chlorure de Vinyle Monomère le 28/09/2016 à La Timbertière sur la commune de Broualan (0.6µg/l pour une norme de 0.5µg/l),

A réception de la non-conformité, une purge d'eau a été réalisée, la situation a été rétablie. Les usagers ont été informés. La présence de ce paramètre est lié essentiellement au temps de séjour de la goutte d'eau dans le réseau. Des travaux de remplacement de cette canalisation sont prévus en 2017. Les diamètres seront plus petits de sortes à diminuer le temps de séjour.

Le bilan annuel de la qualité de l'eau réalisé par l'Agence Régionale de Santé figure en Annexe 1.

### 3.4. Les fuites sur réseau

Nature intervention	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016 (%)
<b>Nombre de fuites réparées</b>	<b>189</b>	<b>251</b>	<b>103</b>	<b>87</b>	<b>-16%</b>
sur branchement	97	157	57	42	-26%
sur canalisation	92	94	46	45	-2%

Une des raisons au faible nombre de fuites réparées est liée à une météo clémente : hiver doux.

### 3.5. Les opérations de renouvellement

Il y a eu 59 opérations de remplacement de réseau portant sur un total de 39 377 ml et 21 opérations d'extension de réseau sur un total de 3 397ml.

Par ailleurs, 845 branchements ont été renouvelés en 2016, 831 unités par le Syndicat et 14 par le délégataire. Le détail est présenté en annexe.

Renouvellement des canalisations	2012	2013	2014	2015	2016
Longueur de canalisations renouvelées (ml)	26 800	12 722	20 234	9 831	39 377
Taux moyen de renouvellement du réseau sur 5 ans	NC	0,98%	1,24%	1,25%	1,73%

207 compteurs ont également été renouvelés en 2016 par le Délégué, ce qui porte l'âge moyen des compteurs à 8 ans.

Par ailleurs, sur le parc de compteurs, 315 compteurs ne peuvent être renouvelés suite à des aménagements privés. Le Syndicat a mis en place courant 2017 un dispositif de déplacement de compteurs en limite de propriété sur la base d'un partenariat Syndicat / exploitant / usager. Dès la mise en place de cette nouvelle politique syndicale, de nombreuses demandes parviennent au Syndicat. Nous devrions progressivement voir le nombre de compteurs âgés diminuer.

### 3.6. Les investissements réalisés en 2016

Le Syndicat a financé les investissements suivants :

- 21 opérations d'extension de réseau dont 10 dans le cadre de lotissements/parcs d'activités, portant sur un total de 3 397 ml.
- 59 opérations de remplacement de réseau portant sur un total de 39 377 ml et incluant le renouvellement de 831 branchements.

### 3.7. Etat des branchements en plomb

Branchements en plomb	2014	2015	2016
Nombre de branchements en plomb découvert et supprimés dans l'année	139	9	2
Nombre de branchements en plomb connus au 31 décembre	1	0	0
Pourcentage de branchement en plomb restant	0,0%	0,0%	0,0%



### 3.8. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

#### Prévisionnel remplacement de réseau :

Commune	Lieu
Cancale	Rue Ambroise Davy, Rue Brassier et Passage Laënnec
Saint-Jouan-des-Guerets	Rue du Fougeray
Mont-Dol	Rural - Frouville
Dol de Bretagne	Entrée de la ZAC de Maboué
Dol de Bretagne	Rue Gringoire et quartier Belle-Lande
Saint Coulomb	De la Croix Blanche à la Ville Es Goblets
Cancale	Rues Pasteur, Juin, Leclerc, Bailly
Mont-Dol	Les Cours Chasles
Cancale	La Ville Garnier, Port Briac
Roz-sur-Couesnon	La Reinais, déconnexion bache
La Boussac	Du bourg à la Touche Périer
Cherrueix	Le Lac
Broualan-Trans la Forêt	Bignon, haute Guerche, Timbertière, Coubertière, Tertre aux merles et suivants
Châteauneuf d'Ille et Vilaine	Rue du Moulin Laval et suivant
Saint Coulomb	Rue du lac, de Bel-Air, chemin de l'Hermitage, route de la Touesse, des Huageards
Saint Coulomb	Du Clos Cochet à la Petite Croix
Miniac-Morvan	Le châtelier et suivants
Châteauneuf d'Ille et Vilaine	Rue du Moulin Laval et suivant

#### Ouvrages hydrauliques :

Commune	Lieu
Saint-Méloir -des-Ondes	Château d'eau et bache semi-enterrée -3 000m <sup>3</sup> Bellevue

#### Feeder :

Commune	Lieu
Saint-Père-Marc-En-Poulet / Saint-Méloir -des-Ondes	Cimetière St Père Marc en Poulet vers Bellevue en St Méloir des Ondes

#### Autre ouvrages :

Commune	Lieu
Dol de Bretagne	Zone des Rolandières Centre d'exploitation et siège social

Autre service : la sensibilisation de la population au service d'eau

Le service "usagers" rencontre de manière récurrente les mêmes questions. Des panneaux pédagogiques permettront d'expliquer rapidement et efficacement de grands principes de desserte en eau facilitant ainsi la communication avec les usagers. Ces panneaux seront installés au Centre d'Exploitation et pourront également être exposés dans les communes, à la demande.

### 3.9. Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau (P103.2)

Catégorie	Points obtenus en 2016	Points maximum à obtenir
<b>Partie A : Plan des réseaux (15 points)</b>		
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
Mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
<b>TOTAL PARTIE A</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)</b>		
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année de pose...)	15	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
<b>TOTAL PARTIE A + B</b>	<b>45</b>	<b>45</b>
<b>Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus sur la partie A+B)</b>		
Localisation et description de tous les ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs) et des servitudes	10	10
Inventaires pompes et équipements électromécaniques	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	8	10
Inventaires caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (avec estimatif chiffré et sur au moins 3 ans)	10	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>120</b>

Depuis 2015, les services ne disposant pas de 40 points minimum sur 120, donc ne disposant pas d'un descriptif détaillé, se voient pénalisés par un doublement de la redevance Préservation de la ressource Agence de l'eau. Ce doublement s'effectue directement sur la facture d'eau de l'utilisateur.

Le Syndicat remplissant les parties A+B, le doublement de la redevance n'est pas appliqué sur notre territoire.



## 4. Indicateurs financiers

### 4.1. Les tarifs

	Tarifs au 1er janvier 2016	Tarifs au 1er janvier 2017
<b>Part Distributeur</b>		
DN 15 et 20 mm	46,98	46,80
DN 30 mm	70,46	70,20
DN 40 mm	93,96	93,58
DN 50 à 65 mm	140,94	140,38
DN 80 mm	234,90	233,98
DN 100 et plus	469,76	267,92
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,8898	0,8809
<b>Part Collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an) par logement	36,00	32,00
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,10	0,10
Part SMG35	0,17	0,17
<b>Taxes et redevances</b>		
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€/m <sup>3</sup> )	0,0510	0,0510
Redevance pollution (€/m <sup>3</sup> )	0,3000	0,3000
TVA	5,5%	5,5%
<b>Tarifs liés à l'application du règlement de service</b>		
Frais d'accès au service	33,49	33,68

Les tarifs de l'eau pour la part Syndicale ont été approuvés par une délibération du 25 novembre 2015 pour les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et du 30 novembre 2016 pour les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA – Compagnie de l'Eau et de l'ozone sont fixés par le contrat de 2014 et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat. La baisse de la part distributeur est liée à l'évolution des index.

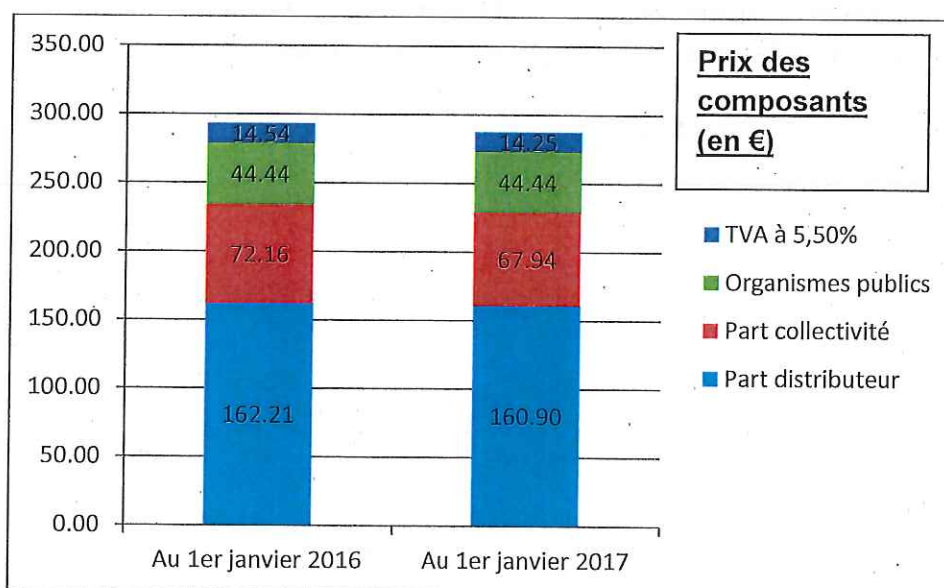
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

## 4.2. La facture d'eau 120 m<sup>3</sup>

	Au 1er janvier 2016		Au 1er janvier 2017		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Distribution eau</b>					
<b>Part distributeur</b>					
Part fixe	46,98	46,98	46,80	46,80	-0,4%
Consommation	0,8898	106,78	0,8809	105,71	-1,0%
<b>Part collectivité</b>					
Part fixe	36,00	36,00	32,00	32,00	-11,1%
Consommation	0,1000	12,00	0,1000	12,00	0,0%
Part SMG35	0,1700	20,40	0,1700	20,40	0,0%
<b>Organismes publics</b>					
Préservation de la ressource	0,0510	6,12	0,0510	6,12	0,0%
Lutte contre la pollution	0,3000	36,00	0,3000	36,00	0,0%
<b>Total HT</b>		<b>264,28</b>		<b>259,03</b>	<b>-1,9%</b>
TVA à 5,50%		14,54		14,25	
<b>Total Eau potable TTC</b>		<b>278,82 €</b>		<b>273,28 €</b>	<b>-1,9%</b>
<b>Soit le m3</b>		<b>2,32</b>		<b>2,28</b>	<b>-1,7%</b>

Le montant de la facture d'eau potable (120 m<sup>3</sup>) s'élève à 273,28 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2017, en baisse de -1,7%. Cette baisse provient principalement de la diminution importante de la part Syndicale.

Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :





### 4.3. Les recettes du Délégataire

Recettes CARE (€)	2015	2016	Evolution 2015-2016
Exploitation du service	3 602 594	3 781 957	+ 5,0%
Travaux attribués à titre exclusif	394 743	263 968	-33,1%
Produits accessoires	205 989	236 336	+14,7%
<b>TOTAL</b>	<b>4 203 326</b>	<b>4 236 630</b>	<b>+0,8%</b>

### 4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat

#### 4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes de ventes d'eau	2015	2016	N/N-1
Recette vente d'eaux domestiques	2 537 933,77 €	1 482 483,54 €	-41,6%
Dont abonnement	Dont 1 281 424,77	Dont 1 105 071,19	-13,8%
Régularisation des ventes d'eau (+/-) état non-valeur	Dont - 15 721,03 €	Dont - 6 850,45 €	56,4%
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>2 537 933,77 €</b>	<b>1 482 483,54 €</b>	<b>-41,6%</b>

Après une baisse des abonnements l'année précédente, la baisse des recettes de 2016 est liée essentiellement à la baisse du tarif de la part consommation (m<sup>3</sup>).

#### 4.4.2. Les travaux réalisés en 2016

##### Travaux réalisés par l'exploitant ayant un impact sur le patrimoine :

Ont été réalisés par l'exploitant :

- 14 branchements
- 207 compteurs
- 13 équipements de réseau
- création d'un outil de gestion patrimonial de renouvellement de branchement
- mise à jour du modèle de simulation hydraulique
- formation de l'outil de gestion du réseau PC Win
- création de panneaux pédagogiques
- fourniture et pose de sondes Kapta
- 136 branchements neufs
- cuve javel et pompes doseuses

##### Travaux réalisés par la collectivité ayant un impact sur le patrimoine :

Lieu	année fin travaux	linéaire remplacement de réseau	linéaire extension de réseau
ROZ s/COUESNON les Ponts Roger		6	
CANCALE - ZAC des Prés Bosger	2016		843
LA GOUESNIERE - L'Hotellerie	2016	1571	
ST GEORGES DE GREHAIGNE- Le Bas de St Georges	2016	6	
DOL DE BRETAGNE - La Grande Haie	2016	495	
CANCALE- Rue Duquesne	2016	13	
ST COULOMB - Le Pont Teurtre	2016	210	
ST MELOIR DES ONDES – Le Champ d'avoine	2016	560	
ST MELOIR DES ONDES/ST COULOMB – Alimentation secteur Nord-Ouest du Château d'eau de ST Méloir (RD74)	2016	3115	
DOL DE BRETAGNE - Giratoire de la Janaie	2016	99	
BAGUER-PICAN - La Marmerance	2016		56
ST COULOMB - La Sablière	2016	370	
ST COULOMB - rue de Mongarni	2016	172	
ST COULOMB - rue du Petit Bois Gentil	2016	105	
ST JOUAN DES GUERETS- Décathlon - Cora	2016		132
BAGUER-MORVAN - R119 devant cimetière	2016	102	
TRESSE - Le Gué Briand	2016	299	
ST MELOIR DES ONDES - Rue d'Emeraude	2016	11,5	
DOL DE BRETAGNE - le Grand Beaulieu	2016	10	
ST JOUAN DES GUERETS - le Point du Jour	2016		
ST COULOMB - La Guimorais	2016	1192	
ST MELOIR DES ONDES - rue des Magdeleines	2016	472	
ST COULOMB - Mise en place de 3 PI	2016		14
ST JOUAN DES GUERETS - renforcement D250	2016	216	
ST JOUAN DES GUERETS - Raccordement Défense incendie	2016		
BAGUER MORVAN - La Fresche	2016	4253	
MINIAC-MORVAN - La croix des Gués	2016		315
ST GEORGES DE GREHAIGNE- les 4 salines aux bas coins	2016		
ST JOUAN DES GUERETS - Blanche Roche réservoir	2016	×	×
CANCALE - rue de la vallée Porçon /rue Noël Royer et autres	2016	914	
CANCALE - ZAC des Prés Bosger 2ème tranche	2016		164
MINIAC-MORVAN - Couabel	2016	641	
EPINIAC - rue de la Mairie	2016	630	
TRESSE - Lot le Hameau des blés	2016		130
ST PÈRE MARC EN POULET - Cœur de Village 2ème tranche	2016		492
DOL DE BRETAGNE - Lot le Grand Beauvais	2016		315
CANCALE - Lot "L'allée de la vieille rivière"	2016		159
CHERRUEIX - Larronière	2016	×	×
PLERGUER - Le desert/Casseret/Chenot	2016	201	
ST GUINOUX - lot les Marettes	2016		75



DOL DE BRETAGNE - Camping les Tendières	2016		66
PLERGUER - Les Rives	2016	170	
ST MELOIR DES ONDES - Lot "Clos Moulin"	2016		235
PLERGUER - La ville Buisson	2016	25	33
MINIAC-MORVAN - Le Tronchet les landes villegâtes	2017	1198	
MONT -DOL rural et agglomération	2017	9952	
MONT DOL - CHERRUEIX - Déconnexion/Abandon de 3.5 km de canalisation de Ø140	2017	640	
LA GOUESNIERE - Route des grands chênes/Kergariou/Follignés	2017	708	
MONT-DOL - Le chemin du Tertre	2017	386	
ST PÈRE - ST GUINOUX - de la Mare à la Lande	2017	1710	
ST COULOMB - du Clos Cochet à la Petite Croix	2017	1664	
CANCALE - Domaine des Rimains	2017		
ST COULOMB - Tannée	2017	606	
BAGUER-PICAN - La Mottais à La Croix Verte	2017	1824	
ST COULOMB - De la Croix Blanche au bourg	2016	1077	
PLERGUER - Rohéard	2016	1687	
ST PÈRE - Cœur de Ville	2016		303
ST MELOIR DES ONDES - Rue de la Martinière	2016	176	
ST MELOIR DES ONDES - La Roche	2016	1891	
CANCALE - La Fontaine Boisselle	2016		48
LE VIVIER SUR MER - 11 rue Longchampps	2016		17
<b>TOTAL en mètres de réseau</b>		<b>39 377,50</b>	<b>3 397,00</b>

#### 4.4.3. Etat de la dette du service

	2013	2014	2015	2016
<b>Encours de la dette au 31 décembre</b>	<b>624 121,17 €</b>	<b>4 292 338,16€</b>	<b>1 501 774,69 €</b>	<b>880 999,09 €</b>
<b>Montant remboursé durant l'exercice</b>	<b>47 650,96 €</b>	<b>199 621,19€</b>	<b>298 244,18 €</b>	<b>84 755,72 €</b>
- dont en capital	13 952,02€	132 343,17€	201 819,68 €	58 169,15 €
- dont en intérêts	33 725,94€	67 278,02€	96 424,50 €	26 586,57 €

La dernière baisse de l'encours de la dette est liée au transfert de l'emprunt Crédit Agricole au Syndicat de production, fin 2015-début 2016.

#### 4.4.4. Amortissements réalisés en 2016

<b>Amortissements réalisés</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Réseau d'eau potable	1 425 605,21 €	1 381 202,88 €
Bâtiments	102 444,61 €	117 133,86 €
Matériels et divers	61 469,97 €	16 404,73 €
Amortissement de subventions	-131 217,97 €	- 142 262,69 €
Reprise d'amortissement d'une année antérieure	-81 082,75 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 377 219,07 €</b>	<b>1 372 478,78€</b>



#### 4.4.5. Opérations de coopération décentralisée

Dans le cadre des opérations de coopération décentralisée (article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), le Syndicat a soutenu l'association Burkina 35 pour la création de 3 forages d'eau potable à Pibaore. Le montant de la subvention attribuée est de 5 000€. 80% ont été versés à la signature du contrat d'objectif. Le solde sera versée sur présentation des justifications de réalisations (travaux prévus en septembre 2017).









## Les indicateurs de performance

### 4.5. Indicateurs descriptifs :







Indicateur	Définition	Valeur 2015	Valeur 2016	Evolution N/ N-1
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	58 931	59 442	 +0,9%
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 1 <sup>er</sup> janvier N+1	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,32 €	2,28 €	 -1,7%

### 4.6. Indicateurs de performance :

Indicateur	Définition	Valeur 2015	Valeur 2016	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	98,0%	100,0%		
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	100%	99,5%		 1 non-conformité
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	118/120	118/120		

Indicateur	Définition	Valeur 2015	Valeur 2016	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	83,5%	83,7%		 Attention aux objectifs contractuels
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	1,12 m3/j/km	1,13 m3/j/km		
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	1,13 m3/j/km	1,09 m3/j/km		
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	1,25%	1,73%		
P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	100%	Sans objet		Le syndicat n'exerce pas la compétence « production »
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créances annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0,0023/m3	0,0014€/m <sup>3</sup>		 Les usagers sollicitent moins le FSL quand ils sont en impayés
P151.1: Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées	Nombre de coupures d'eau n'ayant pas fait l'objet d'une information préalable au moins 24h avant sur le nombre d'abonnés	2,34	1,72		
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,28%	0,49		 Progresse depuis 2 ans



Indicateur	Définition	Valeur 2015	Valeur 2016	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100%	100%		
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	0,7 an	0,5 an		
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, rapporté au nombre d'abonnés	0,47 réclamations /1000 abonnés	0,46 réclamations /1000 abonnés		

## **ANNEXE 1 : Bilan de la qualité de l'eau distribuée 2016**

---



## BILAN 2016 SIE DE BEAUFORT

EXPLOITANT : COMPAGNIE EAUX ET OZONE

UDI : 54

BEAUFORT

### Communes ou parties de communes concernées

BAGUER MORVAN , CANCALE , CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE , CHERRUEIX , LILLEMER , MINIAC MORVAN , MONT DOL , PLERGUER , ROZ LANDRIEUX , SAINT BENOIT DES ONDES , SAINT COULOMB , SAINT GUINOUX , SAINT JOUAN DES GUERETS , SAINT MELOIR DES ONDES , ST PERE MARC EN POULET , LE TRONCHET , DOL DE BRETAGNE , HIREL , LA FRESNAIS , LA GOUESNIERE , LA VILLE ES NONAIS , LE VIVIER SUR MER , SAINT SULIAC , TRESSE

### Qualité de l'eau distribuée

Paramètres		Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques	Couleur mg/l	de Pt 15	< 5	5,00	0,06	84	84
	Turbidité	NTU 2	< 0,5	0,80	0,04	84	84
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C 25	7,3	26,5	15,7	84	83
	Conductivité	µS/cm 200 à 1100	404	488	447	84	84
	pH	6,5 à 9	7,40	8,40	8,12	83	83
	TA	°F	0,0	0,2	0,0	84	
	TAC	°F	6,3	9,1	7,7	84	
	Dureté	° F	13,1	16,9	15,0	84	
Éléments indésirables	Ammonium	mg/l 0,1	< 0,03	< 0,03	< 0,03	84	84
	Nitrites	mg/l 0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	84	84
	Nitrates	mg/l 50	< 2	21,0	7,6	84	84
	Fer	µg/l 200	< 20	170	19	84	84
Désinfection	Chlore libre	mg/l	< 0,02	0,60	0,12	84	
	Chlore total	mg/l	0,02	1,00	0,21	84	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1ml	0	58		84	
	Germes totaux à 37°C	/1ml	0	59		84	
	Coliformes totaux	/100ml	0	0		84	84
	Escherichia coli	/100 ml	0	0		84	84
	Entérocoques	/100 ml	0	0		84	84
	Spores bact. sulfito.	/100 ml	0	0		84	84
Pesticides	Chaque molécule	µg/l 0,1	< LQ*	< LQ*		4	4
	Total pesticides	µg/l 0,5	< LQ*	< LQ*		4	4

\* LQ = limite de quantification.

### Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production de la Côte d'Emeraude (SMPEPE). L'eau est produite par la station de Beaufort à Plerguer qui traite l'eau de ressources superficielles (retenues de Beaufort ou Mireloup). Tous les ouvrages de captage concernés sont déclarés d'utilité publique et disposent de périmètres de protection.

### Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique.  
Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.



## BILAN 2016 SIE DE BEAUFORT

EXPLOITANT : COMPAGNIE EAUX ET OZONE

UDI : 62

BEAUFORT LANDAL

### Communes ou parties de communes concernées

BAGUER PICAN, BROULAN, EPINIAC, LA BOUSSAC, PLEINE FOUGERES, ROZ SUR COUESNON, SAINS, SAINT BROLADRE, SAINT GEORGES DE GREHAIGNE, SAINT MARCAN, TRANS

### Qualité de l'eau distribuée

Paramètres			Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes ou satisfaisants
Organoleptiques	Couleur mg/l	de Pt	15	< 5	< 5	< 5	19	19
	Turbidité	NTU	2	< 0,5	< 0,5	< 0,5	19	19
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Température	°C	25	8,9	22,8	14,6	19	19
	Conductivité	µS/cm	200 à 1100	417	530	497	19	19
	pH		6,5 à 9	7,80	8,40	8,03	19	19
	TA	°F		0,0	0,0	0,0	19	
	TAC	°F		6,6	10,4	8,8	19	
	Dureté	°F		13,4	19,3	17,0	19	
Éléments indésirables	Ammonium	mg/l	0,1	< 0,03	0,05	< 0,03	19	19
	Nitrites	mg/l	0,5	< 0,02	< 0,02	< 0,02	19	19
	Nitrates	mg/l	50	0,9	20,9	7,1	19	19
	Fer	µg/l	200	< 20	< 20	< 20	19	19
Désinfection	Chlore libre	mg/l		0,02	0,60	0,20	19	
	Chlore total	mg/l		0,03	0,70	0,29	19	
Microbiologie	Germes totaux à 22°C	/1ml		0	2		19	
	Germes totaux à 37°C	/1ml		0	11		19	
	Coliformes totaux	/100ml	0	0	0		19	19
	Escherichia coli	/100 ml	0	0	0		19	19
	Entérocoques	/100 ml	0	0	0		19	19
	Spores bact. sulfito.	/100 ml	0	0	0		19	19
Pesticides	Chaque molécule	µg/l	0,1	< LQ*	0,02		2	2
	Total pesticides	µg/l	0,5	< LQ*	0,02		2	2

\* LQ = limite de quantification

### Origine de l'eau

Le réseau est alimenté par un import d'eau en provenance du syndicat mixte de production de la Côte d'Emeraude (SMPEPCE). L'eau est produite par la station de Landal à La Boussac qui traite l'eau d'une ressource superficielle (retenue de Landal). Cet ouvrage est déclaré d'utilité publique et dispose de périmètres de protection.

### Appréciation sanitaire

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de très bonne qualité microbiologique.

Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

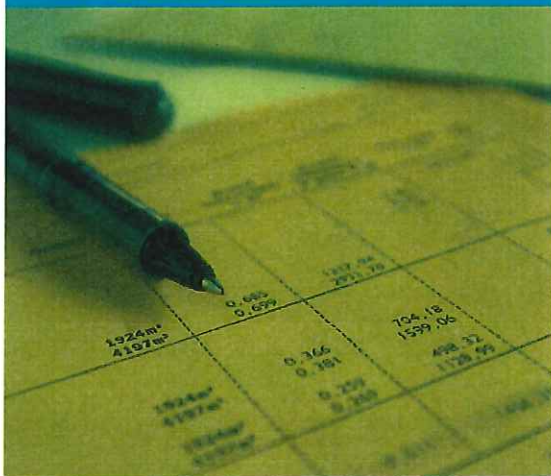


## **ANNEXE 2 : Bilan Agence de l'Eau Loire-Bretagne**

---

L'article 161 de la loi modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

## L'agence de l'eau vous informe



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 3,97 euros TTC/m<sup>3</sup>. Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an, cela représente une dépense de 476 euros par an et une mensualité de 40 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA).

La redevance de l'agence de l'eau représente en moyenne 13,5 % du montant de la facture d'eau.

Ses autres composantes sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation ; 42 %)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées (38 %)
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Suivez l'actualité

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

<http://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr>





# COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2016 ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne de l'ordre de 13,5 % du prix du m<sup>3</sup> d'eau sur l'ensemble du bassin.

En 2016, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 373 millions d'euros dont 296 millions en provenance de la facture d'eau.

## recettes / redevances

### Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2016 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



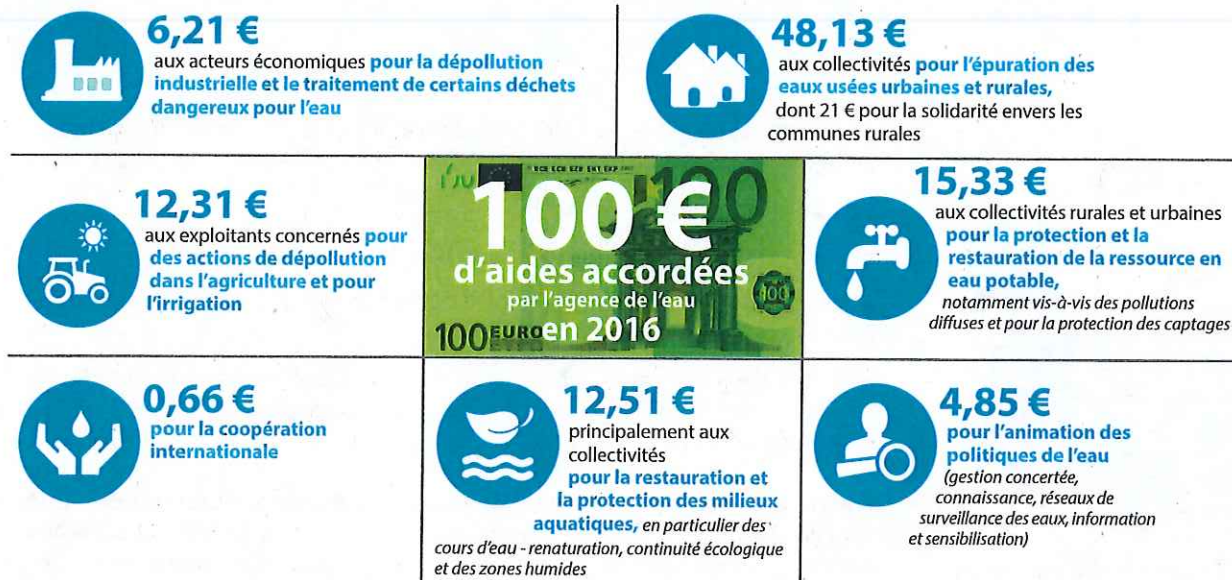
## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, avances) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

## interventions / aides

### Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2016 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides programmées en 2016) source agence de l'eau Loire-Bretagne





# ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2016

## Pour réduire les sources de pollution

- 8 500 artisans bénéficient d'une aide pour la collecte et l'élimination des pollutions toxiques
- 6 200 exploitants agriculteurs bénéficient d'un diagnostic individuel ou d'un accompagnement pour réduire les pollutions
- l'agence de l'eau accompagne 420 nouvelles communes, ou groupements de communes ou 81 syndicats dans leur démarche « zéro phyto »

## Pour dépolluer les eaux

- les stations d'épuration urbaines sont conformes aux normes européennes, une conformité à maintenir !
- 3 000 projets vont améliorer le fonctionnement des réseaux d'eaux usées et des stations d'épuration
- 3 500 assainissements autonomes dangereux pour les personnes ou pour l'environnement sont réhabilités avec une aide de l'agence de l'eau
- 330 projets vont permettre de mieux collecter et traiter les pollutions industrielles et artisanales

## Pour restaurer et préserver les cours d'eau et les zones humides

- 1 746 km de cours d'eau sont restaurés et 2 290 sont entretenus pour retrouver un fonctionnement naturel et leur permettre de jouer un rôle dans l'amélioration de la qualité de l'eau.
- 228 ouvrages qui barraient les cours d'eau sont effacés ou aménagés pour restaurer la circulation de l'eau, des poissons et des sédiments
- 3 710 hectares de zones humides sont restaurés et 855 sont acquis pour être protégés

## Pour préserver les ressources

- 105 captages prioritaires bénéficient d'un programme d'actions pour préserver la qualité de leur eau
- l'agence de l'eau finance 360 actions de réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable

## Pour préserver le littoral

- 146 contrats sont conclus avec les acteurs du littoral pour préserver les usages sensibles tels que la baignade, la pêche à pied, la conchyliculture et réduire les pollutions portuaires

## Pour renforcer la concertation et la cohérence des actions

- l'agence de l'eau soutient 55 démarches de Sage (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) ; définies par une commission locale de l'eau, ils planifient la gestion de l'eau en conformité avec le Sdage (le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) ; ils couvrent 82 % du territoire
- elle accompagne 348 opérations territoriales pour restaurer les milieux aquatiques, réduire les pollutions diffuses, maîtriser les prélèvements d'eau et prévenir les déficits, elles couvrent 80 % du bassin
- des conventions de partenariat sont signées avec 25 départements pour faire converger les actions et les financements

## Pour une gestion solidaire des eaux

- solidarité avec les communes rurales : en 2016 l'agence de l'eau leur apporte 160 millions d'euros pour leurs projets pour l'épuration et l'eau potable, dont 83 au titre du programme « solidarité urbain-rural »
- solidarité avec les pays en développement : pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'agence soutient 50 projets de coopération décentralisée qui bénéficient à 300 000 habitants
- solidarité dans les situations d'urgence : l'agence de l'eau débloque 450 000 euros d'aide d'urgence pour aider les collectivités après les inondations de juin 2016 dans la région Centre-Val de Loire, et 100 000 euros pour rétablir l'accès à l'eau après l'ouragan Matthew qui a dévasté Haïti.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (**Sdage**).

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé du développement durable**. Elles regroupent **1 700 collaborateurs** et ont pour mission de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.



### Délégation Armorique

Parc technologique du Zoopôle  
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B  
18 rue du Sabot  
22440 PLOUFRAGAN  
Tél.: 02 96 33 62 45 - Fax: 02 96 33 62 42  
armorique@eau-loire-bretagne.fr

### Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339  
45063 ORLEANS CEDEX 2  
Tél.: 02 38 51 73 73 - Fax: 02 38 51 74 74  
webmestre@eau-loire-bretagne.fr  
[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)  
& [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

### Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339  
45063 ORLEANS CEDEX 2  
Tél.: 02 38 51 73 73 - Fax: 02 38 51 73 25  
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

### Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)  
1 rue Eugène Varlin - CS 40521  
44105 NANTES CEDEX 4  
Tél.: 02 40 73 06 00 - Fax: 02 40 73 39 93  
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

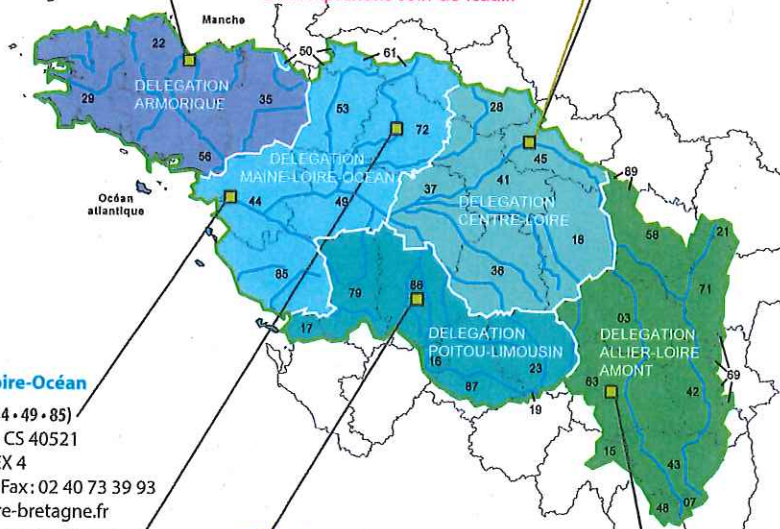
→ Site du Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)  
17 rue Jean Grémillon • CS 12104  
72021 LE MANS CEDEX 2  
Tél.: 02 43 86 96 18 - Fax: 02 43 86 96 11  
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

### Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040  
86282 SAINT-BENOIT CEDEX  
Tél.: 05 49 38 09 82 - Fax: 05 49 38 09 81  
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

### Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts  
Site de Marmilhat sud • CS 40039  
63370 LEMPDES  
Tél.: 04 73 17 07 10 - Fax: 04 73 93 54 62  
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



## La carte d'identité du bassin Loire-Bretagne

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin. Il concerne 8 régions et 36 départements en tout ou partie, plus de 7 000 communes et près de 13 millions d'habitants.

Il est caractérisé par :

- sa grande façade littorale, avec 2 600 km de côtes et de nombreuses activités liées à la mer : activités portuaires, pêche, conchyliculture, baignade et pêche à pied
- la Loire et ses 1 012 km de long au régime très contrasté, et 135 000 km de cours d'eau
- la présence de nappes souterraines importantes mais très sollicitées dans la partie centrale et ouest du bassin
- la présence de nombreuses zones humides, depuis les tourbières d'altitude jusqu'aux marais rétro-littoraux
- une empreinte rurale marquée et une activité agricole et agro-alimentaire prépondérante

Le comité de bassin Loire-Bretagne est composé de 190 membres qui représentent les collectivités locales (76), les usagers économiques et les associations de protection de l'environnement, de la défense des consommateurs et de pêche (76) et les services de l'État (38).

L'agence de l'eau est présente sur le terrain avec cinq délégations situées à Clermont, Orléans, Poitiers, Nantes-Le Mans et Saint-Brieuc.

## La qualité des rivières sur smartphone et tablette

Toutes les données sur la qualité des eaux des rivières peuvent être consultées depuis un smartphone et une tablette sur le terrain.

### QUELS POISSONS PEUPELNT NOS RIVIÈRES ?



### Téléchargez l'application gratuitement

L'application "Qualité des rivières" est disponible sur iPhone, iPad et sur les terminaux Android.

LES AGENCES DE L'EAU

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



